



BASSINS

Extrait du procès-verbal de la séance de municipalité du 17 juillet 2017 à 18h.30

- Pris connaissance d'un courrier de la Cour des comptes ;
- Décide de mettre à l'enquête 10 jours un projet de pose de panneaux solaires, Clos du Châtelard ;
- Décide d'accepter la proposition de AGFORS pour mettre 55 ha en site « arbres senescence » pour respecter le plan de gestion forestier, création et contractualisation de l'infrastructure biologique en forêt ;
- Décide de proposer au FC Genolier-Begnins la mise à disposition de notre terrain de foot extérieur pour leurs entraînements ;
- Prend acte du courrier du SDT au sujet de l'intégration de l'espace réservé aux eaux dans les plans d'affectation. Concernant le PGA communal, une réunion est agendée en août avec les propriétaires concernés, convention à signer pour poursuivre les démarches et permettre la mise à l'enquête du PGA ;
- Prend acte du changement d'adresse de la SADEC, à savoir Gland ;
- Décide de valider la demande POCAMA présentée par la Jeunesse de Bassins pour le dodgball en date du 4 août 2017 ;
- Décide d'accepter l'ouverture de fouille Swisscom pour la pose d'un nouveau câble téléphonique à la Rue du Châtelard ;
- Prend acte d'un courrier de la DGE au sujet de la politique énergétique – offre de formation ;
- Décide d'accepter un morcellement de parcelle, La Trappe.

Séance levée à 21h.

La municipalité